

COMMISSION CENTRALE D'ARBITRAGE

PROCES-VERBAL N°1 DES 24 ET 25 JANVIER 2015

SAISON 2014/2015

Présents :

Stéphane JUAN, Président de la CCA

Marc BERARD, Jacques DEMISELLE, Patrick DEREGNAUCOURT, Sylvain GILBERT, Marc LAMBERT, Philippe MARENC, Patrick RACHARD, Gil RAILLON, Olivier SETRUK, André TROESCH.

Excusés :

Alain CORNICARD, Linda ROYO

Assiste :

Johan SOUMY

1. INFORMATIONS FEDERALES

- Des missions de formation d'arbitres vont être réalisées dans les Outre-Mer :
 - o Courant Mars 2015 à la Réunion,
 - o En Avril ou Juin 2015 en Nouvelle-Calédonie.
- Compte tenu des formules sportives des championnats Elite, la CCA et les CRA ont été confrontées à des difficultés pour effectuer certaines désignations.
- La CCA a reçu une demande de la Trésorerie Fédérale de réfléchir à une réduction des coûts généraux de l'arbitrage. Cette demande n'impactera pas la périodicité mensuelle des remboursements.
- Un projet de mise en place de la feuille de match électronique (FME) dans les compétitions fédérales est actuellement à l'étude à la FFVB.
- Une liste de problèmes rencontrés sur l'utilisation du module des arbitres a été effectuée et sera adressée au responsable informatique de la FFVB.

2. LNV

- L'absence d'impression papier et de code personnel aux arbitres pour la FME apparaissent préjudiciables dans certains cas.

RAPPEL :

- La plupart des matchs LNV étant diffusés en live sur Internet, il est demandé aux arbitres de respecter le protocole et démarrer la rencontre à l'heure prévue. La CCA va également

solliciter la LNV pour qu'un courrier soit adressé à tous les clubs afin que les speakers respectent également le protocole.

- Il est demandé aux arbitres d'indiquer sur la FME, de manière obligatoire :
 - la présentation de l'imprimé IPQ avec les licences
 - la présentation de l'attestation de la LNV autorisant le port des manchons (tout autre document n'est pas valable)
 - les absences du ou des juges de lignes.
- Lorsqu'un superviseur d'arbitres sera désigné par la CCA, une demande va être adressée à la LNV pour leur proposer que ce superviseur ait une fonction officielle dans la salle (notamment vérification des règles de conformité).

3. AFFAIRES EN COURS

- La CCA nomme Philippe MARENC chargé d'instruction pour les affaires dont la CCS nous sollicite.
- Les arbitres qui sont sollicités par les différentes commissions de la FFVB et/ou LNV sont tenus de répondre dans les meilleurs délais. Tout manquement pourra être sanctionné conformément aux textes en vigueur (RGA, RGD).
- Suite à un rapport d'arbitre concernant le comportement d'un marqueur, la CCA transmet le dossier à la CCDE.
- Deux lettres d'avertissement vont être adressées à deux arbitres qui ne se sont pas rendus à une rencontre LNV (absence justifiée dans les délais).
- La CCA a été sollicitée par la LNV pour une réclamation sur la rencontre LBM032. Avis de la CCA : Demande non conforme (Article 5.1.3.2 des règles du jeu).
- La CCA a été sollicitée par la LNV pour une réclamation sur la rencontre LAF071. Avis de la CCA : Demande non conforme (Article 5.1.3.2 des règles du jeu).

4. SECTEUR INTERNATIONAL

- La CCA va proposer Camille GADENNE au futur stage d'arbitre international.
- La CCA tient à féliciter Philippe VEREECKE pour l'ensemble de sa carrière d'arbitre international qu'il a décidé d'arrêter.
- La CEV a organisé une réunion des Présidents de Commission d'Arbitrage à Luxembourg. A l'issue, un document de synthèse sera envoyé aux arbitres internationaux.

5. DESIGNATIONS LNV – BILAN MI-SAISON

- Des difficultés de désignation se posent pour les matchs en semaine qui sont de plus en plus nombreux.
- Plusieurs reports de matchs LNV ont impacté les désignations initiales notamment début Janvier.
- Depuis le début de la saison, 51 remplacements d'arbitre (pour 622 désignations) ont été effectués.

6. DESIGNATIONS ELITE – BILAN MI-SAISON

- Le nombre de remplacements a fortement diminué (au 24/01/2015, 26 remplacements pour 584 désignations). La CCA remercie les arbitres des efforts de disponibilités qui ont été effectués.

7. SECTEUR AFFINITAIRE

- La Commission Mixte Nationale est pilote dans la réécriture du programme jeune officiel et des contenus de l'option facultative « Volley-Ball » au baccalauréat.
- La CCA déplore que des Présidents de CRA refusent d'intégrer des arbitres nationaux UNSS dans leur désignation.
- Désormais, pour les compétitions de niveau N2 FFSU, les équipes doivent venir accompagnées d'un arbitre.

8. SUPERVISIONS – BILAN MI-SAISON

- Depuis le début de la saison, 100 supervisions ont été effectuées : 33 matchs impliquant des arbitres du Panel A, 38 du Panel B et 29 du Panel C.
- D'autres supervisions seront programmées pour le reste de la saison.

9. BEACH (BILAN)

- 33 arbitres pour 77 désignations, sur 11 tournois ; 10 remplacements.
- 18 ont indiqué une disponibilité inf. à celle que nous demanderons cette année. Ils ont eu en 2014 de 1 à 2 désignations, nombre insuffisant dans une optique de progression.
- 11 résultats de test très insuffisants.
- 8 tournois sur la base de 2 arbitres par terrain (2, 3 ou 4 selon le site) ; 2 organisateurs sollicités ont demandé 3 arbitres par terrain (Orléans et Valenton). Finales « aux normes » arbitrales.

Le bilan de l'arbitrage Beach Volley pour la saison 2014 est satisfaisant au regard des prestations assurées par nos arbitres, tant au niveau international que national.

Cependant, nous regrettons la persistance de difficultés rencontrées pour les désignations et parfois pour les conditions de prise en charge de nos collègues sur le Championnat de France.

Il y a eu très peu d'évolution dans la transmission des informations, peu rapides et/ou tardives, en ce qui concerne les besoins effectifs en nombre, avec parfois des modifications de dernière minutes, faisant parfois passer une compétition prévue sur 4 terrains à une nouvelle, improvisée sur 6 (avec le même quota d'arbitres) !

Malgré les efforts importants de la part de nos arbitres, il y a peu de changements, tant au niveau du nombre d'arbitres convoqués que parfois des conditions de leur hébergement (la règle est de 2 arbitres par chambre, 1 Juge-Arbitre en chambre individuelle), cela malgré de nombreux rappels.

Autre problème récurrent, la diffusion tardive des informations, liées aux organisations très variables dans leurs formes, crée des difficultés pour les convocations d'arbitres et leurs transports dans certains cas. Il serait souhaitable que les bases d'encadrement arbitral soient déterminées bien à l'avance.

A ce sujet, comme pour tout ce qui concerne la partie arbitrale, nous souhaitons être partie prenante effective lors de l'élaboration et la rédaction de tout cahier des charges à venir, au lieu d'en être les simples lecteurs.

Nous souhaiterions que la CCB s'investisse pour un retour à la formule à 3 arbitres par terrain. Hormis les finales nationales, seuls 2 organisateurs ont souhaité faire encadrer leur tournoi par le nombre optimal d'arbitres.

La CCB s'interroge sur les modifications des règles du jeu et à leur adaptation par rapport à certains souhaits (shorts pour les féminines, prises de parole des joueurs pendant les rencontres, problèmes pouvant se produire lors de longues interruptions). Nous ne pouvons répondre favorablement, puisque ce serait en contradiction avec les règles officielles.

En ce qui concerne le suivi des arbitres, nous poursuivons la mise en place d'une méthode de contrôle des connaissances théoriques, testée en 2014, en l'affinant dans le choix des questions et du barème.

En cas d'échec à ce contrôle, l'arbitre pourrait se voir priver de certaines de ses désignations, charge à lui de se remettre à niveau pour la saison suivante.

Pour mettre fin à un certain « tourisme », nous prévoyons de demander une réponse de disponibilité pour un minimum de 6 tournois sur 14 (de fin Mai à Août). Les choix de désignations seront faits en fonction de cet investissement indispensable.

Nous souhaitons voir aboutir deux projets esquissés l'an dernier : des écussons à deux niveaux (national et régional) et des tenues de juges-arbitres adaptées. Pour les écussons, un devis estimatif pourrait être demandé à Christian DECHOUX qui nous a proposé ses services. L'équipement complet de l'arbitre doit être envisagé (avec casquette).

Le groupe Beach Volley se réunira par visioconférence le 17/02/2015 pour une mise à jour des panels.

10. STAGES FEDERAUX

- Courant Octobre 2014, 13 candidats étaient prévus sur 2 stages F3 (Avignon et Plessis-Robinson). Les 11 présents ont tous été reçus.
- La CCA recommande une nouvelle fois pour les stages « Ligue » que les candidats aient officié en championnat de France seniors. Si le nombre de candidats dépasse la capacité de ces stages, priorité sera donnée à ceux qui ont déjà arbitré à ce niveau.

Lieu des stages Ligue et Fédéral (sous réserve de modification en fonction du nombre de participants) :

COMPETITIONS	DATES	ORGANISATEURS	LIGUES	NIVEAU
M20 M	14-15-16/05/15	NOYELLES S/S LENS	FLA	F2
M20 F	14-15-16/05/15	ORGERBLON	BRE	F1
M17 M	14-15-16/05/15	ST JEAN BRAYE	CEN	F2
M17 F	14-15-16/05/15	LAVAL	PDL	F1
M15 M	23-24-25/05/15	MOUGINS	CAZ	F1
M15 F	23-24-25/05/15	RENNES EC	BRE	LIGUE
ATLANVOL M17	23-24-25/05/15	SABLE	PDL	LIGUE
TOURNOI INTERNATIONAL M17	23-24-25/05/15	VITROLLES	PRO	LIGUE

11. SUJETS DIVERS

- Rappel sur la tenue d'arbitrage :
 - o Le port de l'écusson est obligatoire, y compris pour les juges de ligne.
 - o Le seul pantalon autorisé est le pantalon ERREA. Il est regrettable de voir certains arbitres du panel A et B, pouvant être considérés comme des exemples pour les autres arbitres, ne pas suivre ces instructions. Pour ces quelques cas isolés, un rappel sera effectué.
 - o Il est recommandé que les arbitres d'une rencontre portent le même type de maillot (manches courtes/manches longues).

- Une mise à jour des consignes sera proposée pour le début de la saison 2015/2016.
- Pour les Trophées AFCAM, la CCA a proposé :
 - Catégorie Elite : Chantal KAISER (Alsace)
 - Catégorie Espoir : Mathilde HAYAUX DU TILLY (Ile de France)
- Suite à un contrôle effectué sur des feuilles de match FFVB, il a été constaté que plusieurs clubs utilisent des marqueurs non référencés comme tel. Un courrier sera adressé aux clubs et à leur CRA pour les inciter à les former officiellement.

Le Président de la CCA
Stéphane JUAN

Le Secrétaire de Séance
Philippe MARENC